

# Formation incendie en unité mobile MOBIFEU 12 Programme Equipier Première Intervention

## Objectifs:

- Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise.
- Connaître les consignes d'évacuation.
- Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction.
- Savoir fixer les priorités.
- Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

#### Référence :

EPI- Mob 12

#### Public:

Personnel désigné équipier d'évacuation

## Pré requis :

Aucun

#### Durée \*:

1h30 par groupe 4 groupes par jour

#### Groupe:

12 personnes (2 groupes / ½ journée) 48 personnes / jour

# Evaluation:

Contrôle du comportement

## Répartition :



■Théorie ■Pratique

# A l'issue de la formation : Signature du registre

Signature du registre de sécurité Remise d'un livret à chaque participant

\* durée indicative

# Contenu Théorique :

Connaissances des consignes de sécurité.

Les risques spécifiques de l'établissement.

Rappel des procédures internes de l'établissement.

Conduite à tenir en cas d'incendie.

Reconnaissance et choix des moyens d'extinction.

Le mode d'emploi des extincteurs.

Conduite à tenir en cas d'évacuation.

Audition du signal sonore d'évacuation.

Les missions de l'EPI.

# **Contenu Pratique incendie:**

#### Exercices d'extinction sur feu réel :

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

## **Contenu Pratique évacuation:**

Exercice de mise en situation en zone enfumée avec parcours modulable.

## Contrôle du comportement en ambiance hostile.

Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé (propre, sans odeur et sans danger).

Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque stage. Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné.

Reste à la charge de l'établissement : la réservation du stationnement, la mise à disposition d'une prise de courant 220v mono 16 ou 32 ampères.

